

Les inspecteurs ont également eu à distribuer des primes aux instituteurs et institutrices dont les élèves (applaudissements) ont le plus de progrès dans l'année scolaire. Ces primes ont eu pour effet de stimuler le zèle des instituteurs et institutrices d'une façon si remarquable que le gouvernement a résolu, à la dernière session, de leur faire plus libérales encore afin d'augmenter le bien qu'elles produisent. (applaudissements.)

Nous avons augmenté le salaire des inspecteurs d'écoles, et pas un de ces fonctionnaires ne reçoit, actuellement, moins de \$1,000 par an.

Nous avons aussi aidé les municipalités pauvres de façon toute spéciale.

Nous avons, depuis 1897, fait distribuer gratuitement dans les écoles pour plus de \$70,000 de livres de classe et de cartes géographiques. (Applaudissements.)

Depuis trente ans, le crédit annuel destiné aux écoles publiques, c'est-à-dire aux écoles primaires, était de \$180,000. A la dernière session, il a été augmenté de \$50,000. (Applaudissements.)

Chaque année, \$20,000 seront désormais affectés à l'établissement d'académies commerciales dans nos campagnes.

Les octrois aux écoles du soir ont été augmentés.

Les cours des arts et métiers sont mieux subventionnés.

Depuis 1897, nous avons encouragé l'établissement et le maintien d'écoles ménagères à Roberval, à St-Pascal, à St-François du Lac, à St-Malo et à Montréal, et d'un orphelinat agricole à St-Damien de Buckland.

Nous avons créé des écoles de coupe et de couture en divers endroits de la province.

Nous avons subventionné la création d'une chaire d'arpentage à l'Université Laval de Québec.

Nous avons, depuis 1897, porté de \$9,500 à \$18,000 la subvention à l'Ecole Polytechnique de Montréal. Nous avons augmenté les octrois aux universités de la province. (applaudissements.)

Afin de permettre aux particuliers d'aider à nos institutions, nous avons

autorisé l'assurance sur la vie en faveur des maisons d'éducation.

Le gouvernement a aussi accordé une augmentation considérable de subvention à l'Ecole d'agriculture d'Oka, pour lui permettre de mettre son instruction sur un pied supérieur, et, à la suite d'un accord intervenu, l'Ecole devra s'affilier à l'Université Laval, et elle pourra délivrer aux élèves des certificats ou diplômes à la fin des cours.

L'Ecole de médecine vétérinaire a été également l'objet de l'attention du gouvernement, et grâce à l'octroi spécial qui lui a été accordé, elle a pris possession, en septembre dernier, d'un nouveau local, comprenant salles de cours, musée, laboratoires, ce qui le met sur un pied d'égalité avec les autres institutions d'éducation supérieures.

En juillet 1907, le gouvernement a aussi accordé une subvention de \$5,000 au Montreal Technical Institute, afin de lui permettre d'ouvrir, dès le mois de septembre suivant, des cours d'enseignement technique et manuel dans la cité de Montréal.

A la session de 1907, il a été créé trois corporations qui devront fonder trois écoles très importantes : une école de hautes études commerciales à Montréal, et deux écoles techniques : l'une à Québec et l'autre à Montréal. (applaudissements.) Et on n'a pas seulement accordé des franchises à ces corporations, on leur a donné, avec le principe de vie, le moyen de vivre. Ces corporations sont actuellement à s'organiser, et nous pouvons assurer la population de cette province, qui apprécie l'importance de l'enseignement technique et qui le réclame depuis longtemps, qu'avant peu nous aurons une école technique dans chacune de nos principales cités, dans la capitale et dans la métropole. Ces institutions nous coûteront cher ; mais nous devons à notre jeunesse, et sans plus tarder, sans marchander, cet enseignement fécond qui fera sa fortune et la prospérité de notre province. (Applaudissements.)

Voilà, messieurs, les progrès que nous prétendons avoir réalisés. (Applaudissements prolongés.)